

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS  
TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITE

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

**ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 039/2026**

**A L'ENTREPRISE AFRICA INFRASTRUCTURES DEVELOPEMENT Sarl.**

Après avoir reçu le contrat du marché relatif à la construction et équipement d'un logement du personnel et d'un bureau, ainsi que la construction d'un garage et atelier, conclu avec la Dot-Metalkol, pour un montant total hors taxe dollars américains quatre cent deux mille deux cent sept, soixante-trois centimes (USD 402 207,63) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains deux mille huit cent quinze, quarante-cinq centimes (USD 2 815,45), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2026



Directeur Administratif et Financier

Directeur Général

0000039